

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 20 JUIN 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
06/5/27
DOSSIER N°7034**

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE AGRICOLE -
SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Marinette JOUANNETAUD
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Patrice FILLOUX à Eric BODEAU
Marie-France GALBRUN à Mary-Line GEOFFRE
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Jean-Jacques LOZACH
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE AGRICOLE -
SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-06/5/27 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'appliquer le règlement d'aide et donc ainsi de rejeter les demandes de subvention dans le cadre des foires et concours privés ;

ORGANISME DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	SUBVENTIONS ACCORDÉES PRÉCÉDEMMENT PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL	SUBVENTION SOLLICITÉE EN 2025	DÉCISION
Foire Primée de BONNAT	Foire organisée le 1er septembre 2025	800 € en 2023 800 € en 2024	800€	Rejet (application du règlement suite aux subventions versées les 2 dernières années)
Comité de la Foire de FENIERS	Foire organisée le 30 août 2025	800 € en 2023 800 € en 2024	1 000 €	Rejet (application du règlement suite aux subventions versées les 2 dernières années)
Traditionnel concours de Juments de trait (MAINSAT)	Foire concours organisée le 4ème dimanche de mai	800 € en 2023 800 € en 2024	-	Rejet (application du règlement suite aux subventions versées les 2 dernières années)

- d'accepter la demande de subvention dans le cadre des subventions aux associations comme suit :

Bénéficiaire	Objet de la demande	Montant de la subvention départementale
AMONA Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole	Congrès National de l'AMONA les 6, 7 et 8 juin 2025	2 000,00 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental au Chapitre 65 - Article 65748 – Fonction 6318.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET